

Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes

Projet : Modification du décret du programme décennal de protection des berges de la rivière aux Outardes et du fleuve Saint-Laurent

Numéro de dossier : 3211-02-235

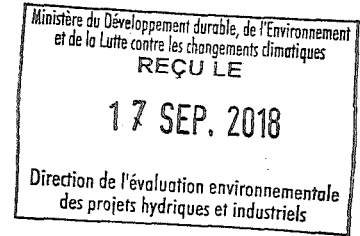
Liste par ministère ou organisme

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire	Date	Nbrepages
1.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Côte-Nord	Marie-Eve Morissette	2018-09-10	1
2.	Ministère de la Culture et des Communications	Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord	Pierre Dassylva	2018-09-27	1
3.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Direction générale des mandats stratégiques	Monia Prévost	2018-09-28	2
4.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise	Alain Gaudreault	2018-09-18	1



Direction régionale de la sécurité civile et de la
sécurité incendie de la Côte-Nord

Le 10 septembre 2018



Madame Mélissa Gagnon, directrice
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques
et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Consultation sur la demande de prolongation du décret numéro
147-2009 du 25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III
du programme de protection linéaire en enrochement des berges à
Ragueneau – 3211-02-235**

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre correspondance transmise par courriel en date
du 31 août dernier relativement au sujet en titre.

L'étude d'impact ayant déjà fait l'objet d'une analyse antérieurement par notre
direction, nous n'avons pas d'objection à la prolongation du décret 147-2009
permettant la mise en place d'ouvrage de stabilisation des berges qui a pour but de
protéger l'infrastructure routière essentielle qu'est la route 138.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Bruno
Caron, conseiller en sécurité civile, au 418-295-4903 poste 42241 ou par courriel à
bruno.caron@msp.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Marie-Eve Morissette
Directrice régionale

c. c. M. Charles-Olivier Laporte, MDDELCC

Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Baie-Comeau, le 27 septembre 2018

Madame Mélissa Gagnon
Directrice
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la lutte contre les changements climatiques
625, boulevard Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Objet : **Mise à jour de la demande de prolongation du décret n° 147-2009
du 25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III du
programme de protection linéaire en enrochement des berges à
Ragueneau**

Madame la Directrice,

La présente fait référence à votre demande d'avis ministériel concernant le projet cité en rubrique et transmis à la Direction du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord du ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 31 août 2018.

Sur la base des documents soumis à notre attention, sur les sujets qui relèvent de ses champs de compétences et après avoir pris connaissance du projet, le MCC est favorable à la prolongation du décret.

Le présent avis est émis en fonction des données disponibles et ne présuppose aucunement le contenu d'un avis ultérieur que le Ministère pourrait être amené à donner.

Pour toute information additionnelle relative à cet avis, nous vous invitons à communiquer avec M. Nicolas Chéné, conseiller en développement culturel et responsable du dossier à notre direction, au 418 295-4979, poste 2253.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations les plus distinguées.

Le directeur,



Pierre Dassylva

De : DPC@mffp.gouv.qc.ca
A : [Gagnon, Mélissa \(DGÉES\)](#)
Cc : [Laporte, Charles-Olivier](#); Caroline.Lacasse@mffp.gouv.qc.ca
Objet : Avis du MFFP – Modification du décret numéro 147-2009 du 25 février 2009 déposée par le MTMDET pour la réalisation des phases II et III du programme de protection linéaire en enrochement des berges à Ragueneau
Date : 27 septembre 2018 08:53:51
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)

Bonjour,

Ce courriel donne suite à votre demande du 31 août 2018 concernant le projet cité en objet. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a dûment analysé les éléments fauniques et n'a aucun commentaire à formuler. Le MFFP est en accord avec la prolongation de la date de validité du décret jusqu'au 31 mai 2020.

Pour toute question relative au présent dossier, vos collaborateurs pourront communiquer avec M. Jean-François Bergeron, de la Direction de la planification et de la coordination, au 418 266-8171, poste 3122.

Salutations,

Élodie Barrette, pour Monia Prévost
Technicienne en administration
Direction de la planification et de la coordination
Direction générale des mandats stratégiques
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-314
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 266-8171, poste 3113
elodie.barrette@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 31 août 2018 10:23

À : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca; sandra.belzil@mssp.gouv.qc.ca; lucie.boudreault@mssp.gouv.qc.ca; marie-eve.morissette@mssp.gouv.qc.ca; valerie.emond@mssp.gouv.qc.ca; drcn@mcc.gouv.qc.ca; Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Fortin, Jean-Simon (DPC) <Jean-Simon.Fortin2@mffp.gouv.qc.ca>; DPC (MFFP) <DPC@mffp.gouv.qc.ca>; Alain.Gaudreault@mddelcc.gouv.qc.ca; Jean.Francoeur@mddelcc.gouv.qc.ca

Cc : Melissa.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca; Francois.Delaitre@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : Consultation sur la demande de prolongation du décret numéro 147-2009 du 25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III du programme de protection linéaire en enrochement des berges à Ragueneau.

Bonjour,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE), nous vous informons que nous avons reçu une demande de modification du décret numéro 147-2009 du 25 février 2009 pour la réalisation des phases II et III du programme de protection linéaire en enrochement des berges à Ragueneau (voir p.j.).

La demande de modification de décret concerne uniquement la prolongation de la validité du décret jusqu'au 31 mai 2020.

Nous vous consultons pour vérifier avec vous l'acceptabilité de cette demande.

Veuillez envoyer votre avis par courriel à M^{me} Mélissa Gagnon, directrice, au plus tard le 28 septembre 2018, à l'adresse courriel suivante : melissa.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca en me mettant en copie conforme.

Notez que les documents de l'étude d'impact sont disponibles sur le site du BAPE http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Ragueneau-berges/documents/liste_documents.htm#PR

et que le rapport d'analyse environnementale de 2009 et le décret gouvernemental sont disponibles sur le registre des évaluations environnementales : http://www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-235

Je demeure disponible pour toute demande d'information complémentaire.

Salutations,

Charles-Olivier Laporte

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

☎ : 418 521-3933, poste 7216

DESTINATAIRE : Madame Mélissa Gagnon, directrice
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

DATE : 18 septembre 2018

OBJET : **Consultation sur la demande de prolongation du décret numéro
147-2009 du 25 février 2009, pour la réalisation des phases II et
III du programme de protection linéaire en enrochement des
berges à Ragueneau**
N/Réf. : 301340428 / 401738724
V/Réf. : 3211-02-235

Nous donnons suite à la demande d'avis reçue par courrier électronique le 31 août 2018, de M. Charles-Olivier Laporte, chargé de projet de votre direction pour le projet mentionné ci-dessus.

Après analyse, la Direction régionale de la Côte-Nord vous informe qu'elle ne s'oppose pas à la demande de prolongation de la validité du décret jusqu'au 31 mai 2020.

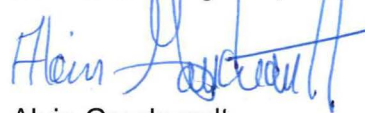
Nous désirons toutefois porter à votre attention que le secteur des travaux est compris dans une aire protégée, à savoir la *Réserve aquatique projetée Manicouagan*. Nous recommandons que la réalisation du projet de protection linéaire tienne compte de la présence de cette réserve aquatique projetée et que les travaux ne doivent pas contrevenir aux dispositions de son plan de conservation. Le plan de conservation de la réserve aquatique projetée Manicouagan peut être consulté à partir du lien suivant :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/manicouagan/plan-conservation.pdf>

Pour plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Mme Natalie Fantin au 418 294-8888 poste 227 ou à l'adresse suivante : natalie.fantin@mddelcc.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur régional,



Alain Gaudreault

AG/NF/ss

c. c. M. Charles-Olivier Laporte, Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels